



**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU
DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-197-1 A L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE**

(ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES AU COURS DE L'ANNEE 2016)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des articles L. 225-197-1 à L.225-197-3 dudit Code relatifs à l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux mandataires sociaux de la société Aéroports de Paris (ci-après la "Société") et de certaines des sociétés qui lui sont liées.

En vertu de l'autorisation conférée par la vingt-sixième résolution de l'Assemblée générale mixte du 3 mai 2016, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion qui l'a suivie, en date du 3 mai 2016, de procéder à l'attribution gratuite et uniforme de 12 actions à chacun des salariés des sociétés Aéroports de Paris S.A., ADP Ingénierie, Aéroports de Paris Management, Hub Safe, Hub One et Hub One Mobility (ci-après le "Groupe ADP"), titulaires d'un contrat de travail de droit français et pouvant justifier d'une ancienneté de trois mois au sein du Groupe ADP au 3 mai 2016.

I – ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun mandataire social du Groupe ADP, à raison des fonctions et mandats qu'il y exerce, n'a bénéficié de l'attribution gratuite d'actions par la Société et/ou par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, et/ou par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Sociétés	Nombre de bénéficiaires Mandataires sociaux du Groupe ADP	Nombre d'actions attribuées	Valorisation sur la base du cours de bourse à l'ouverture le 3 mai 2016 (109,80 €)
Aéroports de Paris S.A. ADP Ingénierie Aéroports de Paris Management Hub Safe Hub One Hub One Mobility	0	0	0 €

Correspondance : 1 rue de France ♦ BP 81007 ♦ 95931 Roissy Charles de Gaulle Cedex ♦ France

Siège social : 1 rue de France ♦ 93290 Tremblay-en France ♦ France ♦ T +33 (0)1 48 16 05 50 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris, Société anonyme au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Bobigny ♦ Code APE 52.23Z



II – ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AUX SALARIES

Le nombre de bénéficiaires de l'attribution d'actions gratuites qui a eu lieu au cours de l'année s'est établi à 8 797 (salariés ou anciens salariés puisque le plan d'attribution d'actions gratuites ne comportait aucune clause requérant la présence du bénéficiaire au sein du Groupe ADP après l'attribution), correspondant à 105.564 actions attribuées.

Il n'est pas détaillé ci-après de tableau des bénéficiaires par catégorie de salarié puisque la répartition des actions gratuites est rigoureusement uniforme : 12 actions ont été attribuées gratuitement à l'ensemble des salariés du Groupe, quelle que soit la catégorie d'appartenance des salariés. Le nombre des bénéficiaires par société, ainsi que le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année 2016, ont été attribuées gratuitement par la Société, sont les suivants :

Société	Nombre de salariés bénéficiaires	Nombre d'actions attribuées (12 x Nombre de bénéficiaires)	Valorisation sur la base du cours de bourse à l'ouverture le 3 mai 2016 (109,80 €)
Aéroports de Paris S.A.	6 827	81 924	8 995 255,20 €
ADP Ingénierie	219	2 628	288 554,40 €
Aéroports de Paris Management	40	480	52 704,00 €
Hub Safe	1250	15 000	1 647 000,00 €
Hub One	284	3 408	374 198,40 €
Hub One Mobility	178	2 136	234 532,80 €
Total	8 798	105 576	11 592 244,80 €

Correspondance : 1 rue de France ♦ BP 81007 ♦ 95931 Roissy Charles de Gaulle Cedex ♦ France

Siège social : 1 rue de France ♦ 93290 Tremblay-en France ♦ France ♦ T +33 (0)1 48 16 05 50 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris, Société anonyme au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Bobigny ♦ Code APE 52.23Z